



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Yvelines

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE pour formation syndicale

(A demander au moins 1 mois à l'avance)

Décret 84-474 du 15/06/1984

Service DP1

NOM :	Prénom :
NOM de jeune fille :	
Adresse personnelle :	

Fonction : Directeur Adjoint CPC Rased Non titulaire

École d'affectation : <input type="checkbox"/> Élémentaire <input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Segpa <input type="checkbox"/> ERPD <input type="checkbox"/> Autre :
Circonscription :
Nom de l'école de rattachement :
Commune :
Justificatif de présence à fournir.
Date de l'absence : du _____ au _____ inclus (nombre de jours : _____)

Fait à Le

Signature de l'enseignant

<p>Visa du directeur ou de la directrice Quelle est l'organisation du service prévue ? :</p> <p>Transmis à l'IEN le :</p> <p>Signature :</p>	<p>Date d'arrivée de la demande à l'IEN :</p> <p>Avis de l'IEN :</p> <p><input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable</p> <p>Transmis à la DSDEN le :</p> <p>Signature et cachet de l'IEN :</p> <p>Saisie sur ARIA :</p>	<p>Décision du DASEN</p> <p><input type="checkbox"/> Accordé <input type="checkbox"/> Refusé</p> <p>Le directeur académique de l'éducation nationale, directeur des services départementaux de l'éducation nationale des Yvelines</p> <p>Serge CLEMENT</p>
---	--	---